

# ACTES DU FORUM

ASSEMBLÉE DES ACTEURS DE L'EAU  
21 FÉVRIER 2024



**TCREF**

Table de concertation régionale de  
l'estuaire fluvial du Saint-Laurent

## ÉQUIPE DE COORDINATION

La coordination de la Table de Concertation Régionale de l'Estuaire Fluvial (TCREF) du Saint-Laurent est assurée par l'équipe de travail du Comité ZIP Les Deux Rives.

## MISSION DE LA TCREF

D'une rive à l'autre, la TCREF a pour mission de :

Définir collectivement une stratégie d'intervention concertée pour favoriser l'harmonisation des usages, la conservation et la mise en valeur des ressources de l'estuaire fluvial du Saint-Laurent, et ce, au bénéfice des collectivités.



## REMERCIEMENT

La mise en place de cette table de concertation est réalisée grâce à l'appui financier du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

*Environnement,  
Lutte contre  
les changements  
climatiques,  
Faune et Parcs*

Québec 

## TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	4
Programmation.....	5
Résumé des conférences.....	6
Résultats des ateliers de concertation.....	8
1- MRC de Lotbinière.....	8
2- MRC de Portneuf.....	9
3- MRC des Chenaux.....	10
4- MRC de Bécancour.....	11
5- Ville de Trois-Rivières.....	12
Période d'échange : Retour sur la journée.....	13
Présentation de la table de concertation de l'estuaire fluvial.....	14



## RÉSUMÉ

Le 21 février 2024 a eu lieu la 8<sup>e</sup> édition du Forum annuel de la Table de Concertation Régionale de l'Estuaire Fluvial du Saint-Laurent. Organisé par le Comité ZIP Les Deux Rives, organisme qui coordonne la TCREF, le thème était « **Favorisons une saine gestion des berges** ».

Afin de présenter l'état des berges aux abords du Saint-Laurent, la réglementation liée à la stabilisation des berges et les initiatives écoresponsables en la matière, ce sont 6 conférenciers qui ont pris la parole. Plus d'une soixantaine de participants étaient présents au Forum et ont pu questionner ces professionnels.

Ils ont également pris part à un atelier de concertation afin de mieux cerner les besoins présents sur le territoire des MRC. Ces derniers se sont déroulés en groupe de cinq à huit personnes provenant de divers secteurs d'activités d'un même territoire d'appartenance. Les résultats des ateliers de concertation sont présentés aux pages 8 à 12 du présent document.

Les questions et discussions provoquées par les conférences ont démontré que ce sujet est incontournable sur le territoire. Le Comité ZIP Les Deux Rives tient à remercier tous les participants ainsi que tous les conférenciers pour leur participation à la 8<sup>e</sup> édition du Forum de la TCREF.

## PROGRAMMATION

- 8H30** Accueil des participants
- 9H00** Mot de bienvenue
- 9H05** Déroulement et objectifs de la journée
- 9h20** Programme de suivi sur la mobilité des berges du tronçon fluvial du Saint-Laurent : enjeux et processus de mobilité de l'estuaire fluvial
- 10H35** Pause
- 10h55** Atelier de concertation : La gestion des berges, quels sont vos besoins ?
- 
- 11H45** Dîner
- 13h00** La réglementation en rive – ce qu'il faut savoir ?
- 13h45** Portfolio de solutions écoresponsables et résilientes de stabilisation de rives adaptées au fleuve dans la région de Portneuf
- 14H30** Pause
- 14h50** Protection des rives à l'aide des phytotechnologies, exemples pratiques
- 15h35** Période d'échanges : retour sur la journée
- 15H50** Mot de clôture
- 16H00** Cocktail de réseautage



## RÉSUMÉ DES CONFÉRENCES

### Programme de suivi sur la mobilité des berges du tronçon fluvial du Saint-Laurent : enjeux et processus de mobilité de l'estuaire fluvial

#### Conférencier :

Jean-François Bernier, Professionnel de recherche, Faculté de foresterie, géographie et géomatique - Département de géographie, Université Laval

#### Résumé :

La caractérisation des berges de l'estuaire fluvial la plus précise à ce jour a été achevée au printemps 2020 et constitue une base d'information géospatiale essentielle pour la gestion de l'aménagement en milieu riverain. Cette caractérisation a ensuite mené vers l'élaboration d'un nouveau projet de recherche (2020-2024) portant sur la mise en place d'une méthode de suivi historique et saisonnière de la mobilité des berges basée sur des techniques de télédétection (imagerie aérienne par drone) et sur l'intégration de données hydrométéorologiques. La présentation portera donc sur un survol des résultats de la caractérisation des berges ainsi que des processus et enjeux de mobilité présents dans la TCR de l'estuaire fluvial.

### La réglementation en rive - ce qu'il faut savoir

#### Conférencières :

Ophélie Drevet, Conseillère en environnement, Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Mauricie, Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

[Hubert Plamondon, Analyste, Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Mauricie, Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs](#)

Julie Royer, Biologiste, Coordinatrice de la Conservation des espèces et des habitats, Direction de la gestion de la faune Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches, Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

#### Résumé :

Le Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE) et le Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles (RAMHHS) sont maintenant des incontournables pour la mise en place de projets en milieux humides, hydriques et sensibles. Cependant, il peut parfois être difficile de s'y retrouver et d'établir si une autorisation ministérielle est requise et quelles sont les pratiques à respecter en cas d'exemption. La présentation va faire ressortir les faits saillants ainsi que des exemples concrets et visuels pour vous mettre sur la bonne voie. Les ressources disponibles pour poser vos questions seront également abordées afin de vous aider à démystifier la réglementation en vigueur.

La loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune s'applique également pour les activités en rive. Une présentation vous permettra d'en apprendre plus sur les autorisations requises à ce sujet.

## **Portfolio de solutions écoresponsables et résilientes de stabilisation de rives adaptées au fleuve dans la région de Portneuf**

### **Conférencier :**

Guillaume Delair, Coordonnateur de projets au Comité ZIP Les Deux Rives

### **Résumé :**

Débuté en 2021, le projet, mené par le Comité ZIP Les Deux Rives et financé par la Fondation Alcoa, touche à sa fin. À l'aide d'un comité d'expert formé pour l'occasion, des plans types ont été réalisés par un ingénieur accompagné d'un ingénieur forestier et d'un biologiste, pour détailler des concepts de stabilisation sur certains sites représentatifs des problématiques d'érosion dans la région. L'objectif est multiple : aider les municipalités dans l'application de leurs compétences en matière de réglementation relative aux rives, initier des changements sur les méthodes de stabilisation des rives pour éviter les impacts négatifs qu'elles entraînent et enfin aider les riverains à mieux choisir leurs concepts d'aménagement.

## **Protection des rives à l'aide des phytotechnologies, exemples pratiques**

**Conférencier :** Charles White, Associé délégué / Directeur / Environnement et Sciences de la terre, Cima +

### **Résumé :**

Cette présentation cherche à expliquer brièvement ce qu'est le génie végétal et les techniques mixtes appliqués en rive, les enjeux liés à leur utilisation et les bénéfices escomptés. Comment met-on en œuvre un tel projet, de la définition du besoin, en passant par le cadre légal et les contraintes de conception, présentation de quelques projets réalisés.

## RÉSULTATS DES ATELIERS DE CONCERTATION

L'atelier de concertation du forum visait à identifier des secteurs, par MRC, ou il serait intéressant de développer une initiative permettant d'améliorer la gestion des berges. Ensuite, pour chacun des secteurs identifiés, les participants devaient expliquer pourquoi ces secteurs sont importants et ils devaient décrire l'initiative qui pourrait être mise en œuvre.

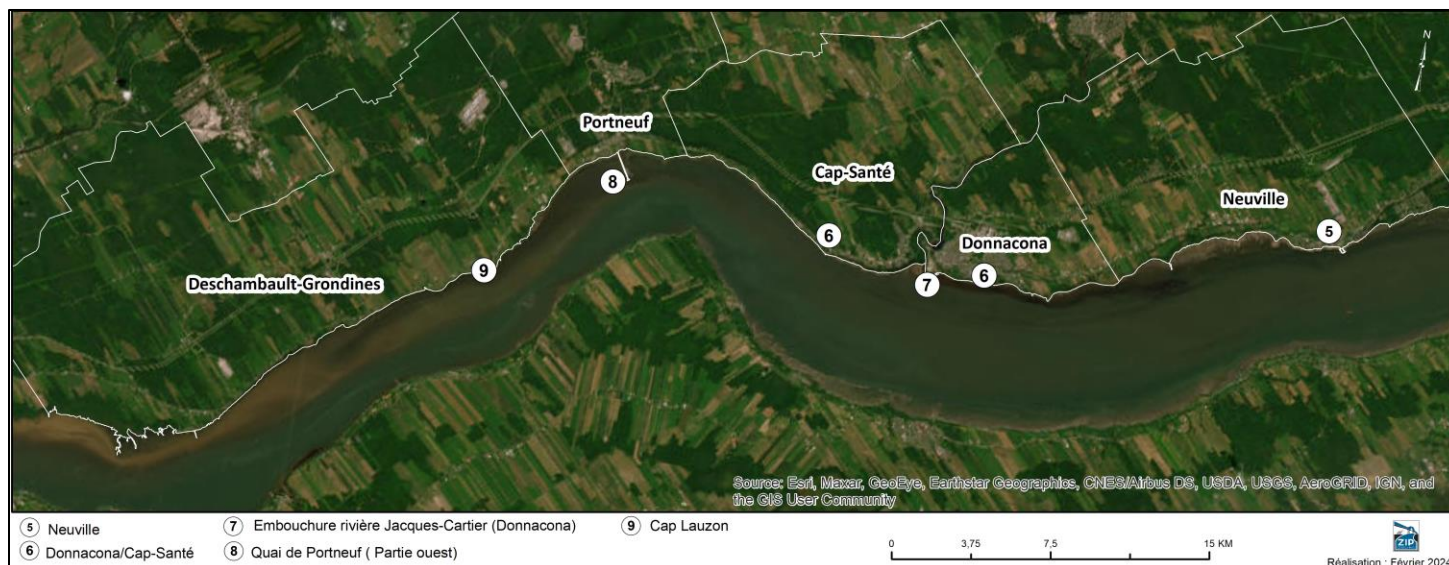
### 1- MRC DE LOTBINIÈRE



Secteurs	Enjeux	Initiatives
1- Murs de soutènement	Ils sont en fin de vie	
2-Marais entre Saint-Antoine-de-Tilly et Sainte-Croix	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Herbiers aquatiques, milieux riches, habitats fauniques, espèces végétales rares</li> <li>- Gestion des plantes envahissantes</li> <li>- Enjeu de conservation et de protection de ces milieux</li> <li>- Circulation de véhicules dans ces milieux fragiles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation</li> <li>- Ajuster la réglementation</li> <li>- Sentiers balisés</li> </ul>
3-Pointe Platon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Site magnifique</li> <li>- Anciennes structures laissées à l'abandon</li> <li>- Marais</li> <li>- Zonage problématique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler pour faire modifier le zonage</li> <li>- Retirer les vieilles structures anthropiques laissées à l'abandon</li> <li>- Projet de mise en valeur avec interprétation (faunique, environnementale, historique, géomorphologique)</li> <li>- Réfection prévue: génie végétal</li> </ul>
4- Embouchure de la rivière du Chêne	Envahissement anthropique	



## 2- MRC DE PORTNEUF



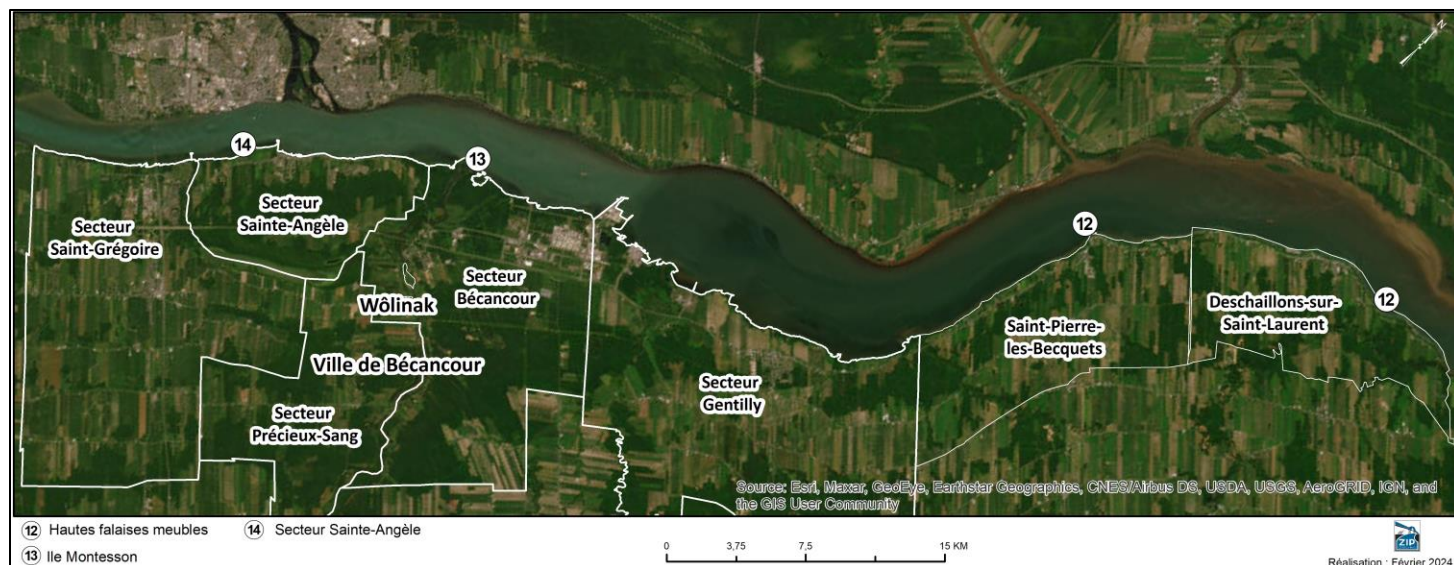
Secteurs	Enjeux	Initiatives
5-Neuville	- Rive très segmentée, hétérogénéité (murs, enrochements, remblais,...) - Besoin de gestion intégrée, manque de mobilisation	- Approche de tous les propriétaires pour action commune au même moment - Sensibilisation - Plan de gestion intégrée - Proposer des techniques alternatives de stabilisation au lieu de l'enrochement
6- Donnacona/Cap-santé	Très artificiel	Opportunité avec enrochement partiellement endommagé : Approcher tous les propriétaires pour action concertée.
7- Embouchure rivière Jacques-Cartier à Donnacona	Transformation site de l'ancienne usine en secteur résidentiel	Actuellement projet de parc/développement résidentiel qui est en réflexion. Doit avoir des études préalables, principe de précaution.
8- Quai de Portneuf (partie ouest)	-Accumulation de sédiments ( Rue des chalets à risque) - Espèces à statut précaire dans le secteur - Présence de renouée du Japon	-Caractérisation du secteur - Végétalisation/murs de protection
9- Cap Lauzon	Érosion	- Étude géotechnique qui s'en vient, municipalité s'investi pour trouver le problème - Besoins financiers, d'études, acquisition de connaissances

### 3- MRC DES CHENAUX



Secteurs	Enjeux	Initiatives
10- Ile-du-Large	Enrochement qui se fait éroder par derrière, probablement à cause d'un endroit sans enrochement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Voir les projets globalement pour un secteur de plusieurs résidents</li> <li>- S'il y a des solutions connues et reconnues par le MELCCFP, celles-ci devraient être approuvées directement sans recourir aux rapports ingénieurs et certificats d'autorisation</li> <li>- Avoir des projets pilote pour que le MELCCFP puisse valider les initiatives</li> </ul>
11-Muret du fédéral	Les murets commencent à s'effriter à certains endroits sur ses 9 km et certains citoyens ont déjà eu à remplacer leur muret par de l'enrochement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le MELCCFP pourrait accepter sans CA et dans rapport ingénieur, des solutions connues et reconnues</li> <li>- Ces projets pourraient être vus globalement pour un ensemble de résidences (Ex :épis)</li> </ul>

## 4- MRC DE BÉCANCOUR



Secteurs	Enjeux	Initiatives
12 Hautes falaises meubles St-Pierre-les-Becquets et Deschaillons ( Cap-Lévrard et secteur marina)	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Hauteur des berges</li> <li>-Glissements de terrain</li> <li>-Route 132</li> <li>-Sécurité publique (50-60 chalets)</li> <li>- Secteur très dynamique, plusieurs glissements de terrain chaque année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sensibilisation des citoyens (inclusion, responsabilisation, implication des citoyens aux processus)</li> <li>-Déplacement de la route 132 ?</li> <li>- Études (Prévision des prochaines années, bâtiments affectés, etc.)</li> <li>- Surveillance accrue de la réglementation (coupe arbres)</li> </ul>
13-Île Montesson	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès au fleuve pour la population</li> <li>- Beaucoup de faune et flore d'importance</li> <li>- Conservation milieux humides et hydriques</li> <li>- Érosion dans le bas de la rivière Bécancour</li> <li>-Protection perchaude et grand brochet</li> <li>-Connectivité transversale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établissement de corridors fauniques</li> <li>-Protection légale des rives</li> <li>- Revégétalisation des berges artificielles dans la rivière Bécancour</li> <li>-Protection de la baie de l'île Montesson</li> <li>- Retrait des structures et déchets laissés sur place</li> </ul>
14-Secteur Sainte-Angèle, entre rivière Godefroy et quai Sainte-Angèle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enrochement complètement endommagé à l'exutoire</li> <li>-Enjeux de sécurité publique pour protéger les résidences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remettre enrochement en état</li> <li>- Analyser l'amont et les processus qui dégrade l'enrochement</li> <li>- Historique de l'amont et du milieu humide</li> <li>- Impact du quai sur l'artificialisation</li> <li>- Discuter avec les propriétaires, rencontre citoyenne</li> <li>- Protection mixte</li> </ul>



## 5- VILLE DE TROIS-RIVIÈRES



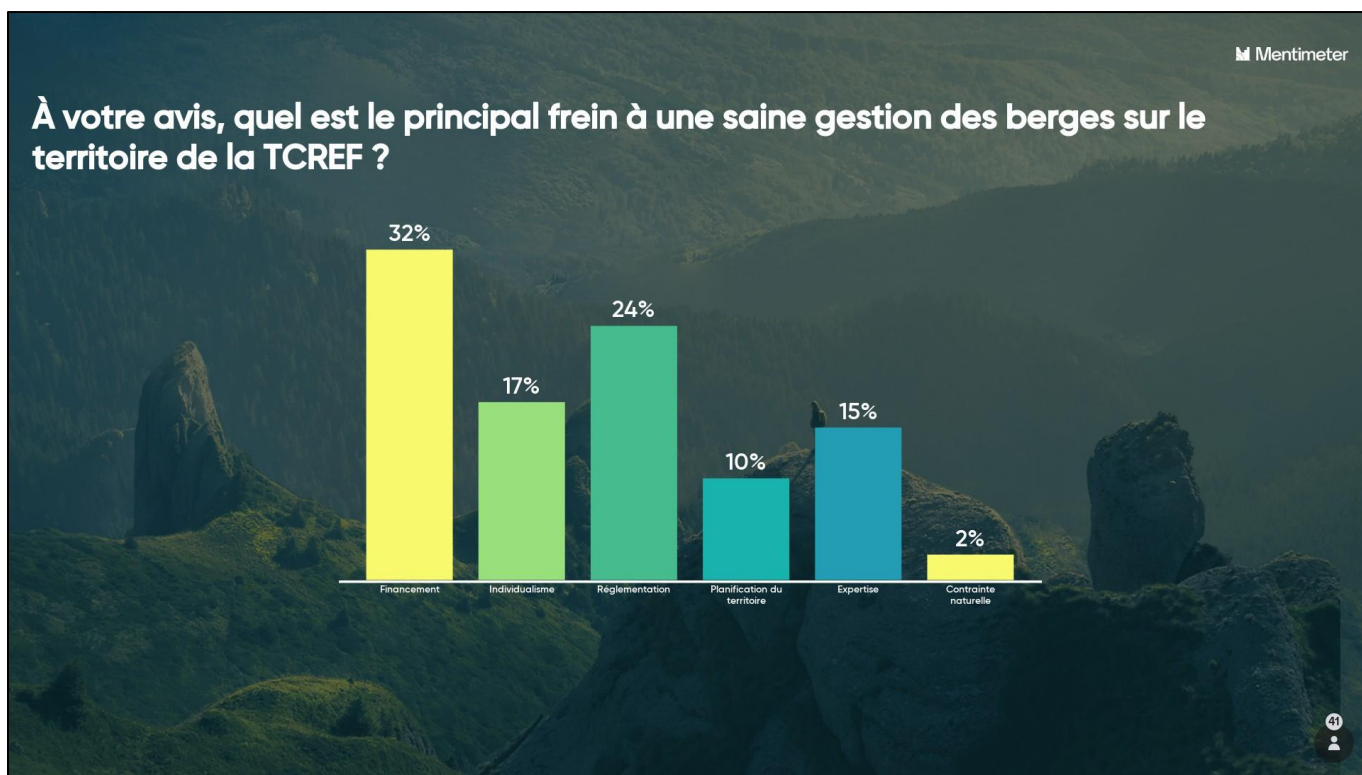
Secteurs	Enjeux	Initiatives
15- Mur de protection incliné	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non entretenu et en décripitude</li> <li>- Laissé à l'entretien des citoyens même si ce n'est pas chez-eux</li> <li>- Nuit à la dynamique sédimentaire</li> <li>- Affaîssé ce qui cause divers problème</li> <li>- Risque de perte de valeur de terrain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les citoyens sur l'importance du problème et les avantages venant de solutions</li> <li>- Enrochement et plantation/verdissement</li> <li>- Implication du provincial et du fédéral</li> <li>- Projet pilote de génie végétal</li> <li>- Réduction iolt de chaleur</li> <li>- Acquisition de connaissances sur l'efficacité de ces structures dans ce secteur du fleuve</li> </ul>
16-Muret imbriqué à l'île Saint-Quentin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non entretenu et en décripitude</li> <li>- Nuit à la dynamique sédimentaire</li> <li>- Affaîssé ce qui cause divers problème</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Éducation car très touristique</li> <li>- Génie végétal</li> </ul>
17-Archipel du delta de la rivière Saint-Maurice	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bandes riveraines non conformes</li> <li>- Érosion</li> <li>- Ruissellement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire respecter les bandes riveraines</li> <li>- Végétalisation des talus</li> </ul>
18- Parc Vivian Dober	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Domaine public</li> <li>- Seul accès à la rivière(parcs riverain)</li> <li>- Enjeu au niveau de la sortie du poste de pompage</li> <li>- Cohabitation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étude de caractérisation</li> <li>- Mesure de génie végétal</li> <li>- Ménage des débris</li> <li>- Mécanisme de surveillance pour l'évolution de l'érosion</li> <li>- Priorité à la conservation par le biais des règlements d'urbanisme</li> </ul>



## PÉRIODE D'ÉCHANGE : RETOUR SUR LA JOURNÉE

Afin de clore la journée, une question a été posée aux participants afin d'identifier le principal frein à une saine gestion des berges sur le territoire de la TCREF.

Voici les résultats obtenus :



## PRÉSENTATION DE LA TABLE DE CONCERTATION DE L'ESTUAIRE FLUVIAL

La constitution de la table de concertation de l'estuaire fluvial pour la prochaine année est la suivante :

Table de concertation		
Secteur	Municipalité / sous-secteur	2023-2024
Municipal	Ville de Trois-Rivières	Julien Saint-Laurent, Chef de service Environnement
		Vacant
	MRC des Chenaux	Suzanne Rompré, mairesse de Sainte-Anne-de-la-Pérade
		Guy Simon, maire de Champlain
	MRC de Portneuf	Jean Lessard, directeur du service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
		Patrick Bouillé, maire de Deschambault-Grondines
	MRC de Bécancour	Marie-Pier Lamy, aménagiste à la MRC de Bécancour
		Christian Baril, maire Deschailions-sur-Saint-Laurent
MRC de Lotbinière	Jean Bergeron, maire de Lotbinière	
	Richard Bellemare, maire de Saint-Antoine-de-Tilly	
Autochtone	Wôlinak	Vanessa Fortin-Castonguay, directrice du bureau Environnement et terre de Wôlinak
		David Bernard, directeur du bureau du Ndakna au grand conseil de la nation Waban-aki
Économique	Agriculture	Denis Gauthier, Fédération de l'UPA de la Mauricie
	Développement économique	Karine Richard, responsable à l'environnement Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
	Exploitation faunique	Claude Lemire, biologiste, Association des Pêcheurs Commerciaux du secteur du PLIO
	Foresterie	Michel Bertrand, Syndicat des Propriétaires Forestiers de la Région de Québec
	Plein air, chasse et pêche	Émilie Roy-Element, directrice, Association des pourvoyeurs de la rivière Sainte-Anne
	Industries et commerces	Catherine Daoust, Spécialiste en environnement, Aluminerie de Bécancour
Communautaire	Transport maritime	Pierre-Luc Dumas, Capitaine, Corporation des Pilotes du Saint-Laurent central
	Conservation	William Trudeau, Directrice Fondation Trois-Rivières Durable
	Culture et patrimoine	Éliane Trottier, directeur général, Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines
	Éducation	Stéphane Campeau, directeur des programmes de 1er cycle en géographie-géomatique à l'Université du Québec à Trois-Rivières
	Environnement	Andréanne Blais, Directrice générale, Conseil régionale de l'environnement du Centre du Québec
	Plaisance	Yves Lavallière, commandant, Escadrille nautique Trois-Rivières
	Recherche	Marie-Andrée Fallu, Coordinatrice générale et Agente de liaison, Regroupement stratégique FRQNT GRIL
	Récréotourisme	Vacant
	OBV rive Sud	Jean-Louis Belisle, 2e vice-président de GROBEC
	OBV rive Nord	Philippe Dufour, Directeur général CAPSA
ZIP	Vacant	



## TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DE L'ESTUAIRE FLUVIAL DU SAINT-LAURENT

📍 3930, rue Louis-Pinard, bureau 206, Trois-Rivières (Québec) G8Y 4L9 📞 Tél. : 819 375-8699 💧 [administration@zip2r.org](mailto:administration@zip2r.org) ❤️ [www.toref.org](http://www.toref.org)